



CERCLE DES ESCRIMEURS DU PAYS VENÇOIS

organise le

TROISIÈME DÉPARTEMENTAL JEUNES

DATE : Dimanche **21 MARS 2010**

HORAIRES (dernier appel)

- 9 h. : benjamins et benjamines épée, benjamines fleuret, pupilles fleuret
- 9 h.30 : pupilles et pupillettes sabre
- 10 h.30 : benjamins , benjamines et minimes garçons et filles au sabre
- 11 h.30 benjamins fleuret et pupillettes fleuret
- 14h. : minimes garçons et filles fleuret et épée

LIEU : Gymnase du Vallon de la Rousse, Avenue Rhin Danube, 06140 Vence
Pour se rendre au Gymnase du Vallon de la Rousse:

consulter le site internet du CEPV: www.paysviennois-escrime.fr

ou suivre les indications suivantes

Prendre la pénétrente de Cagnes sur Mer jusqu'à Vence puis la direction Tourrettes sur Loup.

Longer un parking (payant) , Passer sous le pont et dépasser la caserne des pompiers. Le parking du gymnase(gratuit) est juste après à gauche.

Le gymnase est en contre-bas et est accessible par un escalier au fond du parking.

Numéro de téléphone le jour de la compétition : 06 14 05 57 58

FORMULE : conforme au règlement départemental, soit un tour de poule et tableau d'élimination directe sans repêchage.

DROIT D'ENGAGEMENT : 4 euros à régler sur le lieu de l'épreuve

ENGAGEMENTS (par les clubs): à adresser au plus tard le jeudi 18 mars à :
Mme HAFFNER, 39 avenue Maurice Jeanpierre 06110 LE CANNET.
Tel et Fax : 04 93 46 58 17 E.Mail : claud.haffner@orange.fr

Aucun engagement ne sera pris sur place.

LICENCE : 2009/2010 validée.

BUFFET : un buffet fonctionnera sur place.